

CALENDRIER DES PERMANENCES MULTIFLUX 2024

HOMBOURG-HAUT	15/01	25/06	13H30 - 19H00	ESPACE WENDEL
HOMBOURG-HAUT	16/01	26/06	08H30 - 19H00	ESPACE WENDEL
HOMBOURG-HAUT	17/01	27/06	08H30 - 19H00	ESPACE WENDEL
FREYMING-MERLEBACH	01/02	28/08	13H00 - 15H00	MAISON DES ASSOCIATIONS FREYMING
FREYMING-MERLEBACH	02/02	29/08	08H30 - 19H00	MAISON DES ASSOCIATIONS FREYMING
FREYMING-MERLEBACH	06/03	13/08	08H30 - 19H00	SALLE VOUTERS MERLEBACH
FREYMING-MERLEBACH	07/03	14/08	08H30 - 19H00	SALLE VOUTERS MERLEBACH
HENRIVILLE	28/02	17/09	14H00 - 19H00	SALLE COMMUNALE
CAPPEL	15/03	09/09	14H00 - 19H00	SALLE COMMUNALE
BARST/MARIANTHAL	22/03	08/10	15H00 - 19H00	SALLE DERRIÈRE LA MAIRIE
BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD	25/03	02/10	13H00 - 19H00	SALLE DES FÊTES
BETTING	04/04	24/10	13H30 - 19H00	CENTRE SOCIO-CULTUREL
HOSTE/VALETTE	09/04	24/09	14H00 - 19H00	FOYER DE HOSTE
SEINGBOUSE	12/04	11/10	09H00 - 19H00	SALLE BLEU BLANC ROUGE
GUENVILLER	25/04	25/10	14H30 - 19H00	ATELIER COMMUNAL
FAREBERSVILLER	23/05	17/10	09H00 - 19H00	CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY
FAREBERSVILLER	24/05	18/10	09H00 - 19H00	CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY



Depuis le 1^{er} mars 2022

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT



Attention
Ne jetez pas vos déchets
à côté des bacs,
cela pourrait
vous coûter cher !!

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AUSSI !

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC

APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON

LES CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC

APLATIR les bouteilles et les briques alimentaires dans le sens de la longueur.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.

SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPÔT SAUVAGE INTERDIT

EN DÉPOSANT VOS DÉCHETS HORS DES CONTENEURS, SUR LA VOIE PUBLIQUE, VOUS VOUS EXPOSEZ À :

VOUS ÊTES UN PARTICULIER :

- ☑ 1 500 € d'amende
- ☑ La saque de votre véhicule

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL :

- ☑ 2 ans de prison
- ☑ 75 000 € d'amende

Article R625-8 du Code Pénal / Articles R541-22 et L541-46 du Code de l'Environnement

Collecte de sapins de Noël en porte à porte

Lundi 8 janvier	- Merlebach - Betting
Mardi 9 janvier	- Freyming - Béning-lès-St-Avold
Mercredi 10 janvier	- Seingbouse - Farébersviller
Jeudi 11 janvier	- Hombourg-Haut - Guenviller
Vendredi 12 janvier	- Barst (Marienthal) - Cappel - Hoste (Valette) - Henriville



BORNES BLEUES ET BORNES JAUNES APPRENDRE LE TRI

**Le tri des déchets est inéluctable.
Plus on s'y met jeune et plus cela devient un automatisme !**

L'ambassadeur du tri est intervenu dans les écoles primaires de Cappel, Farébersviller, Béning-lès-St-Avold et Betting. Les élèves ont été sensibilisés au tri des déchets par le biais de l'animation "Scène de tri".

Christian explique avec pédagogie, et répond aux questions des enfants. Il évoque la mise en place des bornes bleues pour les papiers et des bornes jaunes pour les emballages.

Cette scène de tri permet ainsi de faire passer des messages environnementaux de façon ludique et interactive.



**LE TRI,
C'EST
SIMPLE !**

